



*Ville de Cerny*  
*Essonne*  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS DU MAIRE**

**DÉCISION N° 28-2023 – 7.1**

Date : 15 juin 2023

Objet : **CLASSES DE DECOUVERTE 2024  
CONTRAT AVEC LE PRESTATAIRE « Côté Découvertes »**

Dans le cadre de l'organisation des classes de découverte 2024, la Directrice de l'école élémentaire « Les Hélices Vertes » propose un séjour ayant pour thème : « Les plages du débarquement », du mercredi 24 avril au vendredi 26 avril 2024 (3 jours).

Les élus se sont prononcés favorablement quant à l'organisation de ce séjour en 2024.  
Le prestataire « Côté Découvertes » a remis une offre.

Application de la délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2020 portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

**DÉCIDE la signature du contrat référencé RS2023/2816 avec la société « Côté Découvertes » 70, impasse du Ru à Saint-Jean-de-Sixt (74450), représentée par Olivier ALBANÉSI, Gérant.**

Objet

L'accueil au Prieuré Saint Gabriel à Creully-sur-Seulles de 56 élèves de l'école élémentaire « Les Hélices Vertes » et 6 adultes accompagnateurs, dont 2 enseignants du mercredi 24 avril au vendredi 26 avril 2024 (3 jours).

Prix du séjour : 16 128 € TTC.

Ce prix comprend :

- La pension complète du mercredi 24 avril (dîner) au vendredi 26 avril 2024 (goûter),
- Visites :
  - o circuit guidé des plages du débarquement,
  - o visite guidée du mémorial Pegasus,
  - o initiation au char à voile encadrée par des moniteurs diplômés,
  - o visite guidée du mémorial de Caen « La seconde guerre mondiale »,
  - o atelier pédagogique : « Rachel, l'histoire d'une enfant cachée »
- Transport aller et retour en autocar (s) de tourisme pour 62 passagers, si une augmentation d'effectifs après signature du contrat, l'établissement devra en informer le prestataire ce qui entraînera un avenant au contrat.

Pour extrait conforme,  
Marie-Claire CHAMBARET,  
Maire de Cerny

